

JUIN 1982
Canton de Thann
Arrond' de Thann
Départ' du H.-Rhin



N° 13
Altitude 358 m
Habitants: 2117

BULLETIN D'INFORMATION

*

BITSCHWILLER-lès-Thann



Vue générale de Bitschwiller prise depuis le clocher de l'Église

LA MAISON DE RETRAITE DES SCHEURER
LE MOT DU MAIRE

Avant de parler des problèmes d'actualité, mon propos sera d'abord un hommage à Monsieur André STUCKER, Conseiller Municipal qui nous a quittés, très vite, à l'âge de 36 ans.

André a été un Conseiller modèle, toujours disponible, discret, mais efficace et dont les interventions pondérées ont toujours été empreintes du plus parfait bon sens.

Cordial au Conseil, il l'était aussi dans la vie de tous les jours et était apprécié autant au travail qu'au sein du FCB, club qui lui doit tant.

Hospitalisé fin décembre, André ne devait plus revoir Bitschwiller, laissant seule son épouse Denise avec leur enfant.

Lors des obsèques, j'ai eu l'occasion de faire part de la tristesse générale qui nous étreignait, mais que je tenais à renouveler ici.

Depuis la parution du N° 12 de notre Bulletin, de nombreux événements ont émaillé la vie communale et vous trouverez ci-après la narration de quelques uns des aspects de l'action municipale.

Pour 1982, le programme des travaux est ambitieux et dépassera 1.500.000 F mais il est juste de faire remarquer que l'électrification de la ferme du Thannerhubel y apparaît pour 750.000 F et que ce gros dossier fait l'objet d'une subvention substantielle de 70% du Conseil Général.

L'entente au sein du Conseil Municipal est toujours aussi parfaite qu'au début du mandat, et il en est de même entre les 12 sociétés locales dont les présidents se réunissent à intervalles réguliers, et au nom de tous, je vous invite à participer au 5è GRIMPELTURNIER qui se déroulera au stade municipal, le DIMANCHE 13 JUIN 1982 de 14 h 30 à 18 h 00. Nous vous promettons des heures de détente, saines et sportives...puisque le Conseil Municipal affrontera l'équipe des sociétés locales en un match de football disputé...avec un ballon de rugby.

Par contre, la situation à la FAMT reste préoccupante et le Maire se tient informé régulièrement de l'évolution de la situation....tout en ayant conscience des limites de son efficacité dans ce domaine. Une cinquantaine de licenciements ont eu lieu en juillet dernier, et nous souhaitons que cette four-née aura été la dernière.

A l'issue de la réunion du Conseil Municipal du 25 Février, j'ai annoncé officiellement que je ne me représenterai plus à vos suffrages en mars 1983 et que ma famille allait quitter le village dès la fin Juin 1982.

J'ai été amené à prendre cette décision, à contre-coeur, mais elle devenait inéluctable car il est pratiquement impossible de concilier des responsabilités de premier Magistrat dans une commune de 2000 habitants avec celles de la direction d'une entreprise qui me requièrent à Paris 5 jours sur 7, sans oublier la présence d'une famille.

Je quitterai Bitschwiller à regret au printemps prochain mais confiant car l'"Equipe" en place et qui me succèdera est unie et formée de dirigeant's dont les compétences sont complémentaires.

Notre "château" tient lieu de Maison de Retraite depuis sa donation en 1946 par la famille SCHEURER. Mais cette maison de maître n'était plus adaptée aux exigences modernes de la vie des pensionnaires.

Ainsi que nous l'avions expliqué dans un bulletin précédent, ce facteur et le problème de la Maison de Retraite de Vieux-Thann ont rendu indispensable la construction d'un nouveau bâtiment de 30 lits accompagnée de travaux d' "humanisation" dans le bâtiment existant.

Le chantier a débuté l'automne dernier et a fait l'objet d'une pose officielle de la première pierre le 16 Janvier dernier, en présence de très nombreuses personnalités. En effet, entouraient le Conseil Municipal de Bitschwiller et son Maire, le Conseil d'Administration de la Maison de Retraite, mais aussi M. Roland ORTLIEB, Conseiller Général, Madame Antoinette SCHEURER à qui l'on doit la donation, les représentants des Administrations et des Caisses Complémentaires l'Architecte M.KOCH, certains entrepreneurs, les deux directeurs (M.HEIDINGER, "l'ancien" et M. WIRTH "le nouveau"), Soeur Reine Madeleine (ancienne directrice).

La fin de ces travaux est prévue pour octobre/novembre 1982. C'est à ce moment que seront transférés certains pensionnaires de Bitschwiller dans les nouvelles chambres, afin de pouvoir réaliser les travaux d'aménagement dans le bâtiment actuel (agrandissement de la cuisine, de la salle à manger, modification des sanitaires, amélioration du confort des chambres....).

Au printemps 1983, les travaux seront entièrement terminés et les pensionnaires de Vieux-Thann rejoindront Bitschwiller. Il y aura alors 65 personnes âgées réparties dans les deux bâtiments.

La préoccupation constante du Conseil d'Administration a été

- * de surveiller l'évolution du coût des travaux
- * de trouver des sources de financement susceptibles de limiter les incidences des travaux sur le prix de journée des pensionnaires.

En ce qui concerne le premier point, la situation actuelle est la suivante :

- bâtiment neuf : estimation d'une dépense finale de 6.750.000 F
- bâtiment ancien : rénovation dont le coût va s'élever à environ 650.000 F soit un total de l'ordre de 7.400.000 F.

Heureusement des aides diverses ont été obtenues :

- Subventions : pour un total de 3.485.000 F = 47%

. l'Etat	1.338.000 F	1.338.000 F
. le Conseil Général	515.000 F	515.000 F
. une Caisse Complémentaire, la CANCAVA	1.442.000 F	
. diverses Caisses	190.000 F	
- prêts sans intérêts, et souvent assortis d'un différé d'amortissement de 3 ou 5 ans 1.472.000 F = 20%

. CRAV	535.000 F
. C.F.M	468.000 F
. URSSM	169.000 F
. C.I.L.	300.000 F

Néanmoins, pour le solde, il a fallu revenir à l'emprunt (emprunt CDC à 11,75%) d'un montant de 2.460.000 F (33%)

Grâce aux aspects positifs conjugués des subventions et des emprunts sans intérêts, l'impact laissé à la charge des pensionnaires, sans être négligeable sera néanmoins limité au strict minimum.

LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST REUNI

30. MAI 1981

Le Conseil

- * accorde une garantie d'emprunt pour la SA.HLM qui construit 31 appartements à côté du stade (garantie plafonnée à 105.850 F/an sur 34 ans)
- * prend acte avec beaucoup de satisfaction de l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 156.000 F en provenance du Ministère de l'Intérieur. Cet argent ne pourra être encaissé effectivement qu'en 1982, 1983 et 1984 lors de la réalisation de travaux de voirie.
- * décide de prendre en charge 60% des frais d'électricité et de chauffage que subissent les gymnastes dans leur local situé à côté de la salle des fêtes
- * vote une motion relative à l'état de pollution de la Thur.

8 JUILLET 1981

Le Conseil

- * accorde une subvention de 500 F à l'association des donneurs de sang qui vient de se créer
- * confie à l'Équipement la surveillance des travaux de voirie et de trottoirs à réaliser rue Joffre : 1ère tranche estimée à 220.000 F

9. OCTOBRE 1981

Le Conseil

- * approuve l' "état d'assiette" proposé par l'ONF pour 1982 : prévisions de recettes de 741.170 F (ventes de bois), mais dépenses d'exploitation de 305.465 F, de repeuplement de 190.940 F (13 000 plants) et de travaux de routes pour 80.040 F
- * confie le marché de mazout pour la campagne 1982 à Monsieur HARTMANN
- * augmente le montant des indemnités représentatives de logement du personnel enseignant selon les indications annoncées par la Préfecture.
- * attribue au personnel la "prime exceptionnelle de rentrée" tant au bénéficiaire des titulaires que des non titulaires.
- * fixe les conditions de la réalisation du bûcher de la St-Jean de 1982 (Classe 19/4/1984)

28 NOVEMBRE 1981

Le Conseil

- * vote le budget supplémentaire 1981 : 1.253.164,60 F de recettes supplémentaires contre 841.825,64 de dépenses, soit un excédent global de clôture prévisible de 411.338,96 F
- * fixe à 25 F le prix de la carte de bois pour 1982
- * augmente le montant des loyers des bâtiments communaux de 8,5%
- * adopte le nouveau tarif de concession des tombes au cimetière :
 - . tombe simple : 350 F pour 15 ans - 700 F pour 30 ans
 - . tombe double : 700 F pour 15 ans - 1400 F pour 30 ans
 - . tarif des inhumations : 450 F pour une tombe de simple profondeur et 500 F pour une double profondeur
- * révisé les tarifs de location de la salle des fêtes
- * décide de ne pas appliquer exceptionnellement en 1982 la hausse du bail de location de la chasse

B U D G E T 1982

Réuni le 25. FEVRIER 1982, le Conseil Municipal a voté le Budget Primitif 1982 (B.P.1982).

Il est équilibré à 6.060.973 Francs actuels.

Document officiel, ce BP peut être consulté à la Mairie.

Plutôt que de le présenter sous sa forme administrative, il nous a semblé plus utile d'en faire quelques extraits assortis de remarque.

1. LES IMPOTS LOCAUX

Le vote du budget suppose le vote des impôts locaux. Le Conseil a décidé une augmentation de l'imposition communale de 13,43%.

Après la très dure augmentation de 1978 (+65%), le Conseil avait volontairement limité cette augmentation à 10% tant en 1979, 1980 que 1981.

Continuer dans cette voie aurait entraîné, à moyen terme, de remettre les finances communales dans la même impasse qu'en 1978, d'où cette décision d'une augmentation d'un taux comparable à celui de l'inflation.

Lors de la même séance, le Conseil a voté le taux qui sera appliqué à chaque famille des impôts locaux que vous trouverez sur votre fiche d'impôts locaux en même temps que le taux et le montant des impositions départementales et régionales.

- taxe d'habitation : 6,53%
- taxe foncière bâtie : 11,10 %
- taxe foncière non bâtie : 80,08 %
- taxe professionnelle : 7,81 %

2. LE BUDGET 1982

Comme il a été précisé ci-dessus, le budget 1982 s'élève à 6.060.973 F qui se décomposent en :

* Section de fonctionnement (salaires du personnel et des bûcherons, entretien des bâtiments et voirie, combustibles, contribution au SIVOM et au Syndicat Scolaire, participation aux frais de l'action sociale du département,), : 4.386.913 F

* section d'investissement (gros travaux et remboursement du capital des emprunts souscrits) : 1.674.060 F

3. LES RESSOURCES DE LA COMMUNE

Pour équilibrer le budget, la commune possède les entrées d'argent suivantes :

* Impôts locaux	<u>1.722.000 F</u>
* D.G.F. (Dotation globale de fonctionnement)	898.857 F
* Subventions	694.000 F
* vente de bois	740.000 F
* récupération TVA	202.000 F
* emprunts	250.000 F
* l'encaissement au profit du SIVOM de taxes Ord.Mén.	160.000 F
* la taxe sur les consommations d'électricité	66.500 F

Il est à noter que :

* la DGF est une subvention annuelle versée par l'Etat : annoncée à 989.857 F, elle a été ramenée à 918.883 F par suite d'une "erreur" de 70.000 F des services financiers de la Préfecture !

* les subventions concernant les travaux prévus en 1982, à savoir, Electrification du Tannerhubel (525.000 F du Conseil Général), du FAU pour le parking GRUNEMWALD (63.000 F), diverses (Etat, Département) de 106.000 F

* le produit des ventes de bois est employé en dépenses pour les salaires des bûcherons (440.000 F) et les travaux de repeuplement ou d'entretien (270.000 F)

4. LES AIDES DIVERSES

Dans la "Section de fonctionnement" se retrouvent des dépenses inhérentes à l'aide de la Commune en faveur des différentes composantes de la Commune :

- Les subventions aux associations

- FC Bitschwiller, SRB Gymnastique, Judo-Club 3.400 F chacune
- Amicale des Sapeurs-Pompiers et Musique Municipale 1.450 F chacune
- Souvenir Français, Société de Quilles, Chorale, Société d'Arboriculture, Société de Pêche, Société d'Accordéon, U.N.C., Dampfpfifla, Donneurs de sang ; 450 F chacune
- Conseil de Fabrique 3.400 F
- Bibliobus 250 F
- Club Vosgien 250 F
- Prévention Routière 120 F
- Subvention complémentaire (participation aux frais de fonctionnement) SR Bitschwiller Gymnastique : 1.565 F
- 12 F par jeune licencié sportif

- Les frais de fonctionnement aux Ecoles de la Commune

- 4235 F pour l'école maternelle + 2000 F pour acquisition de gros matériel
- 8309 F pour l'école mixte + 2000 F pour acquisition de gros matériel (nouvelle télévision)
- 20 F par élève pour le Cadeau de Noël

- Les frais de fonctionnement et d'acquisition de matériel du Corps des Sapeurs-Pompiers.

- 10.000 F + 6000 F (appareil respiratoire)

5. LA SITUATION FINANCIERE

Le bilan au 1er Janvier 1982 (Compte administratif 1981) attribue à Bitschwiller-lès-Thann une "encaisse" réelle de 714.160,05 F, somme qui est tout à fait comparable à celle de l'année précédente 709.984,79 F et qui est conforme aux besoins d'une commune puisqu'elle représente 6 semaines de fonctionnement.

La dette de la Commune à la même date, c'est-à-dire le montant des emprunts à rembourser, s'élève à 2.430.323,52 F, soit 1150 F/habitant, ratio modeste et nettement inférieur aux sommes de Thann 2206 et Hulhouse 3256.

6. LE BUDGET CHIFFRE

Pour les amoureux des comptes communaux, voici un résumé du budget 1982.

- SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Denrées et fournitures	340.000	Produits de l'exploitation	167.500
Frais de personnel	1.583.000	Produits domaniaux	972.100
Impôts et taxes	302.000	Produits financiers	1.000
Travaux et services extérieurs	566.500	Recouvrements-Subventions	120.000
Participations et contingents	472.200	Dotation Globale de Fonct.	1.004.857
Allocations - Subventions	123.500	Impôts indirects	88.900
Frais de gestion générale	294.700	Contributions directes	1.773.556
Frais financiers	237.500	Produits antérieurs	259.000
Charges exceptionnelles	3.513		
Prélèvement pour dépenses d'investissement	464.000		
TOTAL	4.386.913	TOTAL	4.386.913

- SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Remboursement du capital des emprunts	155.560	Subventions et aides	724.000
Acquisition de matériel	36.940	Recouvrement TVA	202.500
Gros travaux	1.458.000	emprunts	250.000
Divers	13.560	divers	13.560
		Prélèvements/fonction.	464.000
		T.L.E.	20.000
TOTAL	1.674.060	TOTAL	1.674.060

L'année 1982 arrive déjà à mi-course et un certain nombre de chantiers sont déjà ouvertsou refermés.

Mais il est bon de se faire une idée des travaux programmés en 1982.

I. LA RUE JOFFRE

La Rue Joffre est un C.D. (Chemin Départemental) dont l'entretien est du ressort des services de l'Équipement (anciennement "Ponts et Chaussées) qui agissent au nom du Département.

Cette chaussée a souffert de l'implantation du gaz puis de branchements divers d'eau et d'assainissement, et la Commune a demandé sa réfection totale.

Celle-ci a été décidée en 1982 et le Conseil Municipal a jugé opportun de profiter de cette occasion pour retoucher en certains endroits les trottoirs.

La 1ère tranche concernera la portion "Mairie - entrée du château"

Après appel d'offres, les travaux ont été adjugés à l'Entreprise FRITZ de Willer-sur-Thur qui vient de les réaliser à 95%.

Ils ont consisté en :

- création d'un trottoir sur le côté droit depuis le début de la Rue Joffre jusqu'à la barrière
- élargissement du trottoir dans le virage qui suit la barrière
- rehausse de bordure en certains endroits
- pose d'un nouveau revêtement là où les "rapiègages" avaient trop dénaturé sa qualité.

Il va se créer le trottoir qui va se trouver à gauche, juste avant la barrière, puisque la SNCF a accepté la cession de quelques m2 de jardin.

Prévus en 1981, ces travaux ont été financés sur l'exercice financier 1981 pour un montant de 230.000 F (dont 21.000 F de subvention).

La deuxième tranche (1983 ?) prévoit la création de trottoirs entre l'entrée de la Maison de Retraite et la sortie du village.

Mais auparavant, il faudra régler le problème du stationnement entre la Mairie et la barrière....

II. ELECTRIFICATION DE LA FERME DU THANNERHUBEL

Nous autres, Alsaciens, sommes fiers de nos fermes-auberges de montagne qui rivalisent de coquetterie...et de confort.

Notre ferme-auberge, celle du Tannerhubel ne pouvait pas offrir cette image de marque, pour des raisons diverses, mais l'absence d'électricité en était une.

Après des contacts avec M. ORTLIEB, Conseiller Général, le projet de l'électrification de cette ferme a été inscrit au programme du département qui accorde une subvention de 70% des travaux.

Ce taux, important, et qui se cumule avec la récupération de la TVA (15%) a incité le Conseil Municipal à se lancer dans cette importante opération.

En effet, rarement la Commune a entrepris des travaux de cette envergure.

Le dossier technique confié à la DDA (Direction Départementale de l'Agriculture) et à l'EDF prévoit le raccordement à l'énergie électrique à partir de la Ferme du Baeselbach. Entre la solution du "tout aérien" et du "tout souterrain", le Conseil a choisi la solution intermédiaire : aérien en forêt et souterrain sur les chaumes.

Estimés à 750.000 F, les travaux ont été adjugés le 28 MAI 1982 à l'Entreprise JEDELE à Altkirch.

Leur réalisation débutera à l'automne, mais il n'est pas sûr qu'ils soient terminés avant l'hiver.

Les travaux annoncés concerneront :

- le raccordement du ski-club vosgien de Thann (dont le "tire-desses" et le chalet pourraient enfin bénéficier de l'électricité) et qui versera une contribution de 30.000 F à la Commune à titre de quote-part aux frais.
- l'installation électrique pour la ferme elle-même.

III LA PROPRIETE GRUNENWALD

En 1981, la Commune a acheté la propriété GRUNENWALD située en plein centre du village. Cette acquisition dont le montant a été de 350.000 F a fait l'objet d'une subvention du FAU de 61.000 F

Au courant de l'hiver, ce bâtiment et son annexe ont été démolis puisque la partie avant de la propriété doit être aménagée en parking. Ces travaux (estimés à 150.000 F) feront l'objet d'une nouvelle subvention du FAU (Fonds d'Aménagement Urbain) de 63.000 F.

Mais se pose au préalable le choix difficile de l'affectation des 20 ares de terrain presque jusqu'aux rails.

Trois hypothèses sont formulées :

- construction d'un petit centre commercial surmonté de quelques appartements ?
- Création d'un lotissement de trois parcelles pour maisons individuelles ?
- Constitution d'un parc d'animation (espaces verts, aire de jeux pour enfants, tennis)?

Décision difficile et qui nécessite réflexion !

IV. SALLE DES FETES

Lors des manifestations organisées à la salle des fêtes, il arrive assez souvent que le disjoncteur principal saute.

Un contrôle de l'APAVE (demandé par la municipalité) a fait apparaître un certain nombre de problèmes dans l'installation électrique.

Des devis ont été sollicités auprès de diverses entreprises spécialisées afin de réaliser la mise en conformité de cette installation.

Les travaux sont estimés à 50.000 F minimum.

Le choix de l'entrepreneur n'a pas encore été arrêté, ni la nature exacte des travaux à réaliser :

- réfection du réseau électrique ou renouvellement total ?
- modification de l'implantation de la buvette dont les clients gênent le spectacle ?
- création d'un bar-champagne ?

Décision à prendre par la Commission des Bâtiments.

V. EXTENSION DU RESEAU D'EAU

Ces travaux consistent en l'adduction d'eau dans la rue des vignes où le réseau s'arrête au niveau de la maison CHAPPEY.

Ils devraient se réaliser en même temps que des travaux d'assainissement destinés à desservir les propriétés PINA et CHAPPEY.

La Commission des Bâtiments aura :

- à déterminer le diamètre de cette conduite (60, 100 ou 125mm) en fonction des possibilités d'urbanisation future,
- à trouver des solutions pour réduire le coût de cette opération estimé à 123.000 F (devis mai 1982).

VI. RUE DU CHEMIN DE FER PROLONGEE

Fidèle aux principes en vigueur dans la Commune depuis des années, le Conseil a décidé de procéder à la réfection de la rue du Chemin de fer (partie située après le Pont du Cimetière) puisque l'assainissement y a été réalisé récemment.

Le profil des travaux a été arrêté en liaison étroite avec les riverains : un trottoir du côté des maisons d'une largeur de 1,20m et chaussée de 5m.

Après appel d'offres, les travaux de préparation ont été confiés à l'entreprise FRITZ qui fût la moins disante : 142.000 F. La pose du macadam sera faite par l'Équipement dans le cadre du "Marché Départemental".

Coût global des travaux : 220.000 F

VII. BARRAGE F.A.M.T.

La FAMT est propriétaire du barrage qui se trouve sur la Thur et dont le ban a présenté une érosion qui a nécessité un enrochement.

La pose de roches a été effectuée en été 1981, mais il semble que les hautes eaux de l'hiver aient annihilé l'efficacité des travaux entrepris.

L'attention du Génie Rural, responsable du suivi de ces travaux, a été attirée sur l'aspect de ce problème et il existe de fortes probabilités pour qu'une 2^e tranche d'enrochement soit nécessaire cet été.

Heureusement, 100.000 F avaient été prévus en 1981 pour cette opération et seulement 55.000 F ont été dépensés.

V III. MAISON FORESTIERE

Ce bâtiment communal est l'un des derniers à ne pas bénéficier du chauffage central. Ce sera chose faite en 1982.

Coût de l'opération : environ 50.000 F

oooo 0 oooo

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- | | |
|--------------------|---|
| 1e 13. JUIN 1982 | GRIMPELTURNIER |
| 1e 26.6.1982 | FEUX de la ST-JEAN |
| 1e 10 et 11.7.1982 | MARCHE POPULAIRE DU THANN-HANDBALL-CLUB |
| 1e 19.9.1982 | SORTIE PEDESTRE |
| 1e 9.10.1982 | SOIREE ALSACIENNE DAMPF'PFIFLA |
| 1e 16.10.1982 | TOURNOI DE TAROT (Sté de Pêche) |

HORAIRES DES TRANSPORTS

Vers MULHOUSE

5 h 10 SNCF - semaine
 6 h 06 SNCF semaine sf samedi
 6 h 50 Car CHOPIN - semaine
 7 h 04 SNCF
 7 h 25 Car CHOPIN - TLJ
 7 h 42 SNCF - Semaine
 8 h 25 SNCF - Samedi
 9 h 25 Car CHOPIN - D.F.
 9 h 35 Car CHOPIN - semaine

 10 h 25 - Car CHOPIN - semaine
 10 h 33 Car SNCF - D.F.
 10 h 44 SNCF - Semaine
 12 h 20 Car SNCF D.F.
 13 h 25 Car CHOPIN - semaine sf samedi
 13 h 37 - SNCF - semaine
 13 h 40 Car CHOPIN TLJ

 14 h 25 Car CHOPIN - semaine

 16 h 55 Car SNCF - d.F.
 17 h 25 Car CHOPIN - semaine
 17 h 36 SNCF - semaine
 18 h 00 Car CHOPIN - D.F.

 18 h 35 Car CHOPIN - semaine
 19 h 08 Car SNCF - D.F.
 19 h 25 Car CHOPIN - semaine
 20 h 10 Car CHOPIN - D.F.

VERS KRUTH

6 h 35 SNCF - Semaine
 7 h 25 Car STAHV (1) TLJ
 7 h 25 Car CHOPIN - TLJ
 7 h 55 Car CHOPIN - semaine
 8 h 31 Car SNCF - DF

 9 h 30 Car CHOPIN - TLJ
 9 h 31 SNCF
 10 h 18 Car SNCF - D.F.
 11 h 15 Car STAHV (2) - TLJ
 12 h 25 Car CHOPIN - semaine
 12 h 45 SNCF - semaine

 14 h 15 Car CHOPIN - TLJ
 14 h 58 SNCF - samedi
 15 h 05 Car SNCF - samedi
 15 h 05 Car STAHV (1) - TLJ
 16 h 25 Car CHOPIN TLJ
 16 h 43 SNCF - semaine
 17 h 15 Car CHOPIN - TLJ
 18 h 10 SNCF - semaine
 18 h 35 Car CHOPIN - semaine
 19 h 03 SNCF - semaine
 19 h 20 Car SNCF - DF
 19 h 25 Car CHOPIN - semaine sf samedi
 19 h 58 SNCF - semaine sauf samedi
 20 h 00 Car CHOPIN - TLJ

(1) Direction EPINAL

(2) Terminus BUSSANG

RECENSEMENT

Au courant des mois de mars et d'avril, 5 agents recenseurs ont visité l'ensemble des logements de la commune aux fins de procéder aux opérations de recensement 1982.

Les résultats complets seront connus dans quelques mois, mais un chiffre est d'ores et déjà connu, celui du nombre d'habitants.

De 2117 habitants en 1975, Bitschwiller-lès-Thann est retombé à 1916, soit une baisse de 10% dont il conviendra d'analyser les raisons lorsque tous les éléments seront connus.

RAMASSAGE DE VIEUX VERRE

Il est rappelé que deux containers destinés à recueillir du verre usagé sont implantés dans la commune :

- l'un sur la place de l'église
- l'autre sur la place de la salle des fêtes

Il est également rappelé que ces containers ne doivent recueillir que du verre, à l'exclusion des autres détritrus.

DEPOT D'ORDURES

Les habitants de Bitschwiller peuvent déposer leurs objets encombrants devenus inutilisables au dépôt d'ordures du Kohlwald, mais en respectant les consignes suivantes :

- le dépôt est ouvert le samedi de 8 h à 12 h, mais en dehors de ce jour, la clé peut être demandée à la Mairie
- le dépôt de déblais, de gravas est interdit
- l'accès du dépôt n'est autorisé que pour les Bitschwillerois
- il est interdit de déposer des ordures derrière le dépôt.

P.V. sera dressé à tous ceux qui contreviendraient à ces règles.

"Madame Andrée" à l'honneur

Par arrêté préfectoral du 27.4.1982, Madame Andrée WURSTHEISER s'est vu attribué la Médaille d'Honneur Départementale et Communale en Argent.

Une distinction amplement méritée par une personne qui oeuvre depuis 25 ans au service de la Commune et de ses habitants.

DON DU SANG

20 personnes (seulement) se sont rendues auprès du car de transfusion sanguine le 15 Mai dernier. Où étaient les autres Bitschwillerois adultes ?

DENEIGEMENT

Au courant de l'hiver 1981/1982, 150 tonnes de sel ont été dispersées sur nos rues et le chasse-neige a travaillé 80 heures, occasionnant une dépense totale de 56.200 Francs (17.000 F de sel, 10.500 F de frais de transport et 16.700 F de déneigement).

REMERCIEMENTS

Le Comité de la Société de Gymnastique ainsi que tous les Membres de la société, remercient tous les généreux donateurs qui, lors de la présentation des Cartes de Membres Honoraires, ont à nouveau démontré leur soutien efficace à notre sport.

Un grand merci à tous les Amis et Sympathisants.

LES ENFANTS A LA PISCINE

Cette année encore, les enfants des CM1 et CE2 de la Commune ont bénéficié des bienfaits de l'apprentissage de la natation grâce à des séances d'initiation hebdomadaire.

Les parents paient les droits d'entrée à la piscine de Thann et la Commune règle les factures de car (près de 6000 F pour l'année scolaire 1981/1982).

HUNDSRUCK

Le propriétaire du Restaurant "La Fourmi" au col du Hundsruck vient de changer au 1er Mai 1982 ; l'affaire a été reprise par M. et Mme Pierre-Aimé GERRER joueur de football bien connu.

Bientôt l'équipement du Col sera amélioré par la pose d'une cabine téléphonique en plus de l'appel SOS qui vient d'être implanté.

RENOVATION DES BATIMENTS H.L.M.

Trois des quatre bâtiments de la Rue du Rhin ont fait l'objet d'une opération de ravalement fort réussie. Coût : 305.000 F. Le quatrième bâtiment sera peut-être refait en 1983.

31 APPARTEMENTS A COTE DU STADE

C'est à l'automne que les premiers des 31 appartements qui se construisent à côté du stade seront terminés. Le montant des loyers est assez élevé, mais des aides substantielles peuvent être accordées (A.P.L.). Se renseigner auprès de la SAHLM : demander M. GODARD

LOTISSEMENT "LES SAPINS"

Dans le cadre de la cession d'une partie de son patrimoine immobilier, M^{me} la FAMT a cédé au C.I.L. (Comité Interprofessionnel du logement) la partie de son domaine entre la rue du Rhin et le parking de l'usine.

Les appartements déjà construits ont été vendus à des particuliers (très souvent les locataires anciens), et il est prévu la réalisation de 7 parcelles de construction.

Se renseigner auprès du C.I.L., Madame JAEKY - Tél. 46.20.20

LA SART CHANGE DE NOM

Les Bitschwillerois auront du mal à s'y faire, la SART ne s'appelle plus SART, mais M.M.C. : MANURHIN, MESURE et CONTROLE.

AUGMENTATION DES LOYERS HLM

A compter du 1er Juillet 1982 les loyers des HLM de la rue des Vosges et de la Chapelle subiront une augmentation de 7% et ceux de la Rue du Rhin de 9%.

EMBAUCHE D'UN OUVRIER COMMUNAL

Monsieur RUDLER André, domicilié à BITSCHWILLER-lès-THANN, 32 rue des Tilleuls, sera engagé au service de la Commune à partir du 1er Juillet 1982 en qualité d'ouvrier communal.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- 1e 26. JUIN 1981 - Samuel Joseph Martin FRECHIN de Jean-Luc FRECHIN et HENNY Yvonne
- 1e 8.7.1981 - Jonathan LEHE de Roland LEHE et de ROST Agnès
- 1e 31.7.1981 - Laetitia GERBER de Daniel GERBER et de Carmen MENY
- 1e 30.8.1981 - Anis OUERGHI, de Mohamed OUERGHI et de Zina EL MEDFAI
- 1e 11.9.1981 - Elise GERBER de Michel GERBER et de Claudine ARNOLD
- 1e 29.9.1981 - Guillaume ILTIS de Jean-Marc ILTIS et de Bernadette MEINGARTNER
- 1e 5.10.1981 - David GRETHA de Daniel GRETHA et de Carmen BRODKORB
- 1e 22.10.1981 - Mathieu Gilles MENY de Joseph MENY et de Giuseppa DI LIBERTI
- 1e 1.12.1981 - Jérémie Marc Antony KUBLER de Patrice KUBLER et de Richarde MERNE
- 1e 6.12.1981 - Mélanie VOGEL de Daniel VOGEL et de Francette REBISCHUNG
- 1e 20.12.1981 - Manuel GERARD de Jean-Paul GERARD et de CARRARO Evelyne
- 1e 23.12.1981 - Adèle WISS de Clément WISS et de Eliane FISCHER
- 1e 12.1.1982 - Nicolas André Charles MURA de Claude MURA et de SCHALLER Charlott
- 1e 22.2.1982 - Marc JEANTON de Philippe JEANTON et de Martine HARTMANN
- 1e 18.2.1982 - Nicolás ANDRES de Jean-Marc ANDRES et de Edith LUTTRINGER
- 1e 24.2.1982 - Amal BOUKHALI de Mohamed BOUKHALI et de Amina KAZBANNOU
- 1e 5.4.1982 - Katia Sophie BURGUNDER de Bernard BURGUNDER et de HAWEKER Catheri
- 1e 16.4.1982 - Aurore RIEDLINGER de Jean-Marc RIEDLINGER et de Jeannine AXT
- 1e 22.4.1982 - Hélène Catherine Marie SIAT de Jean-Luc SIAT et de Brigitte VERGN
- 1e 22.5.1982 - Jean-Michel WEST de Michel WEST et de Josaine BRUN
- 1e 11.5.1982 - Emily BURGUNDER de Thierry BURGUNDER et de Dorothy HOBSON
- 1e 22.5.1982 - Cédric DEBRUT de Paul DEBRUT et de Emilienne DORMOIS
- 1e 26.5.1982 - David Joseph Henri LUTRINGER de Bernard LUTRINGER et de M. Bernadette MULLER

MARIAGE

Célébrés à l'extérieur :

- Roland Richard SCHMIDT et Marie Christine GRUNENWALD
- Daniel Antoine BINDER et Nicole Denise WALTER
- Jean-Marie Claude ROMINGER et Brigitte Marie Josée GARTNER
- Mathieu Charles Joseph COLOMBO et Claudine Michèle ARNOLD

célébrés à Bitschwiller

- 1e 11.7.1981 - Gérard GASSER et THOMAS Lucienne
- 1e 25.7.1981 - Enzo Stéphane LUMIA et Marie-Laure Simone Bernadette GRISVARD
- 1e 4.9.1981 - Eric René SCHERRER et Jacqueline Marthe BOEHM
- 1e 11.9.1981 - Richard Joseph Valentin LUTRINGER et Rose-Marie SOEHNLEN
- 1e 26.9.1981 - Christian Jean Joseph GIBONDI et Frédérique Jeannine GROJEAN
- 1e 26.9.1981 - Marc HANNAUER et Clarisse Chantal BONGUR
- 1e 20.11.1981 - Ahmed ZAITER Pierrette Anne Marie
- 1e 19.12.1981 - Daniel Christian MENY et Nireille Mouina DEKKICHE
- 1e 15.1.1982 - Christian Gérard NUNINGER et Marie-Stella GARZETTA
- 1e 30.1.1982 - Patrice THENOT et Michèle LOEFFEL
- 1e 27.2.1982 - Bernard Charles Joseph LUTRINGER et Marie Bernadette MULLER
- 1e 12.3.1982 - Roland Marcel LEHE et Agnès Denise ROST
- 1e 28.5.1982 - André SCHUPP et Nathalie Antoinette BURGUNDER
- 1e 5.6.1982 - Bernard Marcel SIFFERLEN et Eliane ROTHRA

DECES

- 1e 16.6.1981 à THANN - BONGUR Xavier, 80 ans
- 1e 18.6.1981 à THANN - GULLY Léon, 68ans
- 1e 30.6.1981 à THANN - HUNGLER Victorine, 78 ans
- 1e 19.7.1981 à THANN - HUSER Paul, 72 ans
- 1e 23.7.1981 à Bitschwiller - BERNARDI Louis 73 ans
- 1e 5.8.1981 à THANN - KRUST née REISSER Apolline 80 ans
- 1e 14.8.1981 à THANN - SCHNEIDER Paul Joseph 58 ans
- 1e 19.8.1981 à Bitschwiller - BRAYE Paul, 58 ans
- 1e 21.8.1981 à THANN - MAURER née PFINGSTAG Marie-Thérèse, 74 ans

- 1e 9.9.1981 à BITSCHWILLER - MUNCH née RISSER Frieda, 74ans
- 1e 15.9.1981 à BITSCHWILLER - BERBETTE née Z'GRAGGEN Elisa, 69ans
- 1e 15.10.1981 à BITSCHWILLER - PFLIEGER née KAISER Joséphine, 88 ans
- 1e 16.10.1981 à THANN - NUSS née BOURGART Maria, 91 ans
- 1e 30.11.1981 à CERNAY - WITTER Anne-Marie, 90 ans
- 1e 6.12.1981 à THANN - HORNY née BOBENRIETH Marguerite, 69 ans
- 1e 12.12.1981 à THANN - SCHWERTZ René, 73 ans
- 1e 23.12.1981 à BITSCHWILLER - HASENFORDER née KAPPER Marie, 84 ans
- 1e 23.12.1981 à THANN - ROHRBACH Henri, 67 ans
- 1e 28.12.1981 à MULHOUSE - KRAUSE Maurice Alfred Werner, 57 ans
- 1e 13.1.1982 à THANN - KIRSCH Hans Joachim - 41 ans
- 1e 17.1.1982 à THANN - FEDER née LOTZ Victorine, 84 ans
- 1e 7.2.1982 à THANN - NEHR née ALBRECHT Marguerite, 75 ans
- 1e 8.2.1982 à MULHOUSE - STUCKER André Michel, 35 ans
- 1e 11.2.1982 à COLMAR - LINCK André Joseph, 61 ans
- 1e 26.2.1982 à THANN - SCHROLL Justine née KUBLER, 83 ans
- 1e 28.2.1982 à THANN - LUTTENAUER Thérèse, 92 ans
- 1e 18.3.1982 à BITSCHWILLER - TEOBALDI née MUSSLIN Léonie, 87 ans
- 1e 4.4.1982 à BITSCHWILLER - WIOLAND née REDHABER Georgette Hélène, 75 ans
- 1e 5.5.1982 à THANN - SYREN Jean, 58 ans
- 1e 23.4.1982 à THANN - NUSS née VALETTE Yvonne, 70 ans
- 1e 1.5.1982 à MULHOUSE - MAURER née GALLAT Marcelle Anne, 65 ans

ooooooooo

NOCES D'OR

- 1e 6.5.1982 - Monsieur et Madame Pierre COLOMBO 23 rue des Tilleuls
- 1e 12.8.1982 - Monsieur et Madame Edouard BEHA, 25 rue Joffre
- 1e 18.11.1982- Monsieur et Madame Ernest FATH, 3 rue du Burn

90e ANNIVERSAIRE

- 1e 14.8.1982 - Madame WEISSHAUPT Marie - 10 rue des Tilleuls

85e ANNIVERSAIRE

- 1e 20.1.1982 - Monsieur TSCHUPP Charles, 11 rue du Pont
- 1e 4.4.1982 - Madame SCHNEIDER née MAMBRE Hortense, 8 rue du Rhin
- 1e 14.6.1982 - Madame MARTIN née GAUGLER Clémentine, Rue du Grand'Pré
- 1e 23.11.1982- Madame RUESTERHOLTZ née RAUSCHER Suzanne, 17 rue du Pont
- 1e 11.12.1982- Madame COLOMBO née CONRAD Anne, 60 rue des Vosges

80e ANNIVERSAIRE

- 1e 2.1.1982 - Madame NEFF née EHERLER Rosalie, 52 rue des Vosges
- 1e 5.1.1982 - Monsieur RUFFIO Lucien, 6 rue Longchamp
- 1e 11.2.1982 - Madame FINCK née HALLER M.Cécile, 23 rue des Vosges
- 1e 22.3.1982 - Monsieur ZWISLER Edouard, 7 rue des Vosges
- 1e 4.5.1982 - Madame DURRWELL née EDEL Elise, 6 rue de l'Est
- 1e 22.5.1982 - Madame LUTRINGER née JILGER Hélène, 31 rue Joffre
- 1e 22.9.1982 - Madame MARENT née CONRAD Catherine, 10 rue des Vosges
- 1e 4.9.1982 - Monsieur EDEL Charles, 24 rue de la Carrière

VENTE DE BOIS CHAUFFAGE

Le Vendredi 11, JUIN 1982 à 18 h 30
il sera procédé dans la grande salle de
la Mairie de BITSCHWILLER-lès-THANN, à
une vente publique aux enchères de
environ 200 stères de bois de chauffage
hêtre et chêne.

Les catalogues sont à retirer à la Mairie
de BITSCHWILLER-lès-THANN.